COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU EN ACTION

Mont-Laurier, le 4 décembre 2012 –Les citoyens et les intervenants des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé se mobilisent pour assurer une bonne gestion intégrée de la ressource eau.

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a organisé une consultation publique qui s'est tenue le dimanche 2 décembre dernier à Notre-Dame-du-Laus. Lors de la rencontre, les participants ont pris connaissance du plan d'action élaboré en concertation avec les acteurs du milieu, qui cible les actions à entreprendre au cours des cinq prochaines années pour atteindre les objectifs fixés. Ainsi, plusieurs citoyens et intervenants se sont mobilisés et, en plus d'assister à la présentation, ont eu l'opportunité d'émettre leurs commentaires et d'échanger avec les représentants du COBALI. Ce plan d'action, qui est au cœur du prochain Plan directeur de l'eau, a pour rôle de déterminer les solutions qui peuvent résoudre les problèmes reliés, entre autres, à la qualité et à la quantité de l'eau, à la dégradation des écosystèmes, aux conflits liés à l'usage des plans d'eau et aux problématiques engendrées par la présence du castor.

En raison de la nature participative de l'approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, la responsabilité de mise en oeuvre des actions envisagées incombe à l'ensemble des acteurs présents de la zone de gestion du COBALI. Il est ainsi essentiel de partager une vision commune des solutions à entreprendre afin d'assurer la participation de tous les acteurs concernés. Appuyant cette idée, madame Lyz Beaulieu, mairesse de Notre-Dame-de-Pontmain et représentante de la MRC d'Antoine-Labelle mentionne : « Avec ce partage d'idées, nous obtiendrons un document complet, collé aux réalités du milieu, qui nous permettra d'avoir une vision à long terme des actions et des collaborations nécessaires pour régler les problèmes liés à l'eau ».

La consultation publique se poursuit, puisqu'il est également possible de consulter le plan d'action 2013-2018 sur le site Internet du COBALI (www.cobali.org**) et de faire parvenir vos commentaires avant le 14 décembre 2012 par courriel à l'adresse** pde@cobali.org**.**

Rappelons que le COBALI est un des 40 organismes de bassins versants que le gouvernement du Québec a mandatés pour implanter la gestion intégrée des ressources en eau sur le territoire du Québec méridional. Le rôle des organismes de bassins versants est de favoriser une concertation des différents acteurs et usagers de l'eau des secteurs communautaires, municipaux et économiques, afin d'améliorer l'utilisation des ressources en eau, tout en protégeant les écosystèmes et en assurant un développement économique et social.

- 30 -

Source :
Mme Janie Larivière
Directrice générale du COBALI
819-440-2422, info@cobali.org